AMAP Les Hérens

Contrat pour la saison 2018

Entre l'adhérent (nom, prénom) : _____

Numéro d'adhérent ODAMAP : Obligatoire

AMAP émettrice Deux 1eres lettres du nom Séquence

. Téléphone : _____

COURRIEL
En lettres majuscules SVP

Et le producteur : Valentin ANTHONIOZ , Ferme Les Pâtres des Reines aux Gets,
Tél : 06 48 59 17 68 / 06 41 74 44 01 ; courriel : pauline-bovard@hotmail.fr

Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
15	12	10	7	4	2 - 30	27	18

Veuillez cocher le type de contrat choisi

FORMULE / CONTRAT	ANNUEL (8 mois, 9 distributions) De mai à décembre
Panier à 8€	❒ 8€ x 9 distributions = **72€**
Panier à 14€	❒ 14€ x 9 distributions **126€**
Panier à 21€	❒ 21€ x 9 distributions **189€**
Panier à 28€	❒ 28€ x 9 distributions **252€**
MONTANT TOTAL	Règlement en 1 fois, soit un chèque de …… Règlement en 3 fois, soit 3 chèques de ……

RÈGLEMENT par chèque **à l'ordre de Valentin ANTHONIOZ**
Possibilité de régler en une fois ou 3 fois (ENCAISSEMENT : mai, août, octobre)
CREDIT LAIT : Vous pouvez aussi ajouter un chèque d'un minimum de 20,00€ qui vous permettra de faire une commande supplémentaire à votre panier (explication sur le dossier « Crédit lait Les Hérens »)

Le contrat est à déposer **en précisant « AMAP Les Hérens »** dans la boite « Contrat » du local d'OdAmap
ou à l'adresse postale : OdAmap - Maison des Associations - Boite 61 -Rue du Docteur Baud - 74100 - Annemasse

Fait en 2 exemplaires à Le
Le producteur : L'adhérent :